Choisir ses statuts sociétaire en agriculture

Enjeux juridiques, fiscaux et sociaux

PUBLIC CIBLE

Porteurs de projet, paysans, aide familial, conjoint collaborateur ayant en réflexion un projet de s'associer pour entreprendre une activité agricole principalement.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
• Comprendre les grandes formes sociétaires agricoles et civiles
• Identifier les impacts juridiques, fiscaux et sociaux de chaque statut
• Analyser les avantages et limites selon leur projet (installation, association, transmission)
• Se poser les bonnes questions avant de choisir un statut
• Échanger sur leur situation personnelle et repartir avec des pistes adaptées

ENJEUX

Dans le cadre du développement des projets d'installation et d'association en agriculture, Initiatives Paysannes souhaite proposer une journée de formation à destination des porteurs de projet envisageant de travailler à plusieurs.
Le choix du statut sociétaire constitue une décision structurante, aux conséquences durables sur le fonctionnement de l'exploitation, la fiscalité, la protection sociale et les relations entre associés.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Inclusion dans le groupe et expression des attentes des participants
Panorama des formes d'exercice en agriculture
Comparatif juridique, fiscal et social
Atelier interactif – Mon projet, mes contraintes
Focus pratiques et points de vigilance
Bilan de la formation

Alternance de temps théoriques et pratiques.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques de l'intervenant via un exposé oral et présentation des outils et documents abordés (Tableaux comparatifs et Fiches pratiques par statut)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de satisfaction et d'autoévaluation des acquis de la formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes
N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 31620187062
N° de SIRET : 40363228400044

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Initiatives Paysannes

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 05/01/2027

MODALITÉS D'ACCÈS
Les conditions générales de vente sont disponibles en suivant ce chemin :
https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc000_cg
Le règlement intérieur est disponible en suivant ce chemin :
https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc00_regl

L'inscription vaut acceptation

TARIFS
Coût total de la formation : 398€. Prise en charge possible par des fonds extérieurs (VIVEA, OPCO, France Travail) sous conditions et après accord de l'organisme financeur. Un reste à charge sera demandé. Merci de nous consulter.
Réduction de 10€/jour pour les adhérents.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Marianne Vezoli
installation@initiatives-paysannes.fr
Initiatives Paysannes

MENTIONS
Un aménagement personnalisé de la formation pour en améliorer son accessibilité peut être envisagé, contactez-nous directement.
Une autoévaluation sera réalisée et un certificat de réalisation sera délivré.
L'inscription vaut acceptation

SATISFACTION : Nouvelle formation
NOTE : Chacun amène son déjeuner

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
26/01/2027	A definir HAUT-DE-FRANCE	Hervé MAGNIER, Directeur du conseil d'accompagnement au Cerfrance

THÈMES
Réfléchir à ses pratiques | Autres | S'installer en AP

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)